

Les conseils Prévention agricole de Groupama
pour vos activités professionnelles

SÉCURISATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES



groupama-agri.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

vivons
prévention



CONNAÎTRE LES RISQUES POUR MIEUX LES PRÉVENIR

La prévention du risque électrique repose en grande partie sur deux facteurs :

- La conception et la maintenance des installations électriques
- L'utilisation de l'installation et des équipements électriques

○ ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS

- Court-circuit et surcharge sur un équipement ou une armoire électrique
- Surchauffe d'un équipement
- Mauvaise protection contre les contacts directs
- Absence de mise à la terre de l'équipement
- Surtension provoquée par la foudre
- Dégât des eaux

1 incendie sur 4
est d'origine électrique

3 000
personnes par an
sont victimes
d'électrisation

Source : ONSE

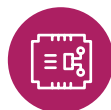
○ PRINCIPAUX RISQUES



Choc électrique



Incendie



Perte d'un équipement
sensible

FAITS MARQUANTS

- ❶ **Incendie dans un élevage de vaches laitières :** Vers 7h15, un feu se déclare dans la nurserie d'un élevage de vaches laitières. Les pompiers maîtrisent l'incendie. La nurserie est détruite ainsi que la charpente de la salle de traite. L'incendie engendre des pertes d'exploitation de 10 k€ pour l'entreprise et des dommages matériels à hauteur de 220 k€. D'après les experts, l'incendie est dû à une mauvaise protection des installations électriques.
- ❷ **Incendie dans un élevage de porcs :** Vers 16h, un feu se déclare simultanément à 2 endroits dans un élevage porcin. Le premier est situé au niveau du compteur électrique général de l'élevage, le second dans le bâtiment de maternité. Le bâtiment de l'élevage est complètement détruit. Le personnel est en chômage technique. D'après l'exploitant, l'incendie est dû à une défaillance électrique ainsi qu'à la présence de rongeurs. Aucun contrôle des installations électriques n'avait été effectué récemment.





CONCEVOIR SON INSTALLATION

- **Intégrez systématiquement votre conseiller en prévention Groupama** dès la phase de réflexion sur votre projet, afin de sécuriser au mieux votre installation.
- Veillez à ce que votre installation **soit conforme aux normes en vigueur** (NFC 15-100 pour la basse tension).

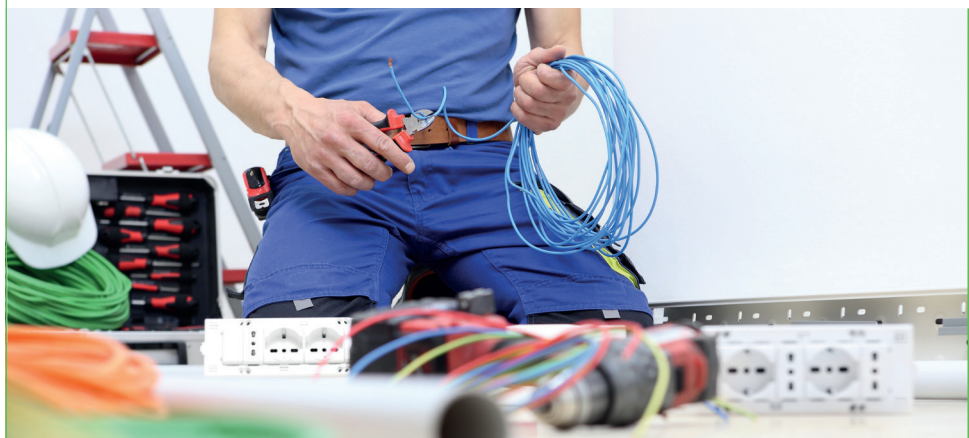
BIEN CHOISIR SON INSTALLATEUR ET LES INTERVENANTS

- Choisissez un professionnel qualifié et spécialisé dans le domaine d'activité et disposant des assurances liées à l'activité (RC pro, décennale).
- Assurez-vous que les intervenants sur les installations soient **qualifiés et habilités dans ce domaine** (NFC 18-510).
- Assurez-vous que **votre installation comporte a minima une protection différentielle**, un ou des disjoncteurs et une prise de terre.

- En présence de **panneaux sandwich avec isolant combustible** (stockage de pomme de terre, salle de transformation, bâtiment à température dirigée, bâtiment d'élevage, etc.), assurez-vous que **les dispositions du référentiel APSAD D14-A soient systématiquement appliquées** (éloignement des isolants, protection des passages des câbles, etc.) pour éviter ou limiter le départ et la propagation rapide d'un éventuel incendie.
- **Protégez ou adaptez les câbles électriques** de toutes agressions extérieures par un dispositif approprié au milieu (morsure de rongeurs, humidité, choc mécanique, etc.).
- **Rapprochez-vous de votre conseiller en prévention Groupama dans le cas de création d'un local ou d'une zone présentant un risque d'incendie** (atelier, chambre froide, chaufferie, etc.) ou d'explosion (silo de céréale, meunerie, méthanisation, fabrique d'aliment, etc.).

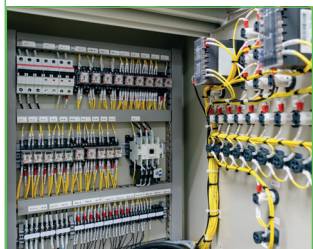
BIEN CHOISIR ET POSITIONNER LES EXTINCTEURS

- Assurez-vous que des extincteurs appropriés aux risques électriques soient présents sur l'exploitation. Nous vous conseillons de positionner des extincteurs à dioxyde de carbone **à proximité des armoires principales et des équipements à potentiel électrique important** (machine, etc.).





ENTREtenir SON INSTALLATION ÉLECTRIQUE



Assurez-vous que vos armoires soient maintenues dans un bon état de propreté (poussière, étanchéité, etc) et qu'aucun stockage ne soit présent à l'intérieur de celles-ci



Assurez un entretien périodique de vos installations électriques et équipements techniques (machines, système de ventilation, production de froid/chaud, etc.) présents sur vos exploitations (maintenance préventive, essais, etc)



Assurez-vous que vos armoires électriques soient fermées à clef afin de limiter l'accès aux personnes non autorisées et empêcher un risque d'accident ou de malveillance

ENTREtenir SON INSTALLATION ÉLECTRIQUE



Ne surchargez pas vos prises électriques et limitez l'utilisation des multiprises et des rallonges



Déroulez l'ensemble des enrouleurs "rallonges" lors de leur utilisation pour limiter la surchauffe du câble



Éloignez de tout élément inflammable les équipements électriques produisant de la chaleur



Stockez les éléments combustibles et inflammables à plus d'un mètre des armoires et locaux électriques ainsi qu'à l'intérieur



Débranchez, dans la mesure du possible, tous les appareils qui ne nécessitent pas une utilisation permanente (mode veille) afin de prévenir un éventuel départ de feu

FAIRE CONTRÔLER SON INSTALLATION

- Faites intervenir périodiquement un organisme de contrôle accrédité afin d'assurer une vérification de vos installations électriques (pour rappel, si vous employez des personnes, le code du travail impose la vérification annuelle de vos installations électriques par un organisme accrédité).

Grâce à son réseau unique d'experts en prévention et en ingénierie des risques, Groupama vous guide pour vous protéger et pérenniser votre activité



Groupama Prévention : une offre complète et personnalisée

- Des conseils et informations sur les risques.
- Un accompagnement à chaque étape de votre projet.



Un accompagnement pédagogique par un réseau unique de plus de 100 experts

- Un plan prévention personnalisé.
- Des actions de sensibilisation pour vous et vos salariés.



Des services innovants

- Des services adaptés aux nouveaux usages pour veiller simplement sur votre exploitation.
- Des outils de précision pour mieux détecter les risques.



Un écosystème de partenaires Groupama

- Des partenaires techniques pour vous accompagner.
- Une communauté de sociétaires et un réseau d'administrateurs Groupama pour échanger.

Parlez-en
à nos experts
dédiés.



Votre conseiller



groupama.fr



Appli Groupama
et moi⁽¹⁾



(1) Disponibilité des fonctionnalités et des documents en ligne variable selon vos produits et votre caisse régionale.

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter aux contrats ou voir auprès de votre conseiller Groupama.

Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances.

Document et visuels non contractuels - Réf AGRI 07/2022 EB. Photos : Nordroden, NavinTar, PaulSat, amedeoemaja, D. Kalinovsky, thanwa jundok, Wirestock Creators, Siwakorn1933, garmoncheg / Shutterstock, Adobe Stock - www.agence-upco.com

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé "Imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.

